

Me Éric David
Ligne directe: (514) 987-6681
Courriel: edavid@belleaulapointe.com

Le 29 janvier 2010

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, place Victoria, 2^e étage
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'approbation annuelle du budget 2010-2011 des programmes et des interventions de l'Agence de l'Efficacité Énergétique (ci-après l' « Agence »)
R-3709-2009
Notre dossier : 2474.007

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 26 janvier 2010 concernant la planification de l'audience dans la cause mentionnée en rubrique.

Pour la présentation de sa preuve, Option consommateurs fera entendre deux (2) témoins experts séparément. M. Luc Dumas de la firme INGEMA Consultants inc. fera état de son rapport portant sur les programmes Éconologis et Réno Climat (M.F.R.). M. Dumas aura besoin de quinze (15) à vingt (20) minutes sa présentation sommaire. Il est à noter que M. Dumas n'est pas disponible le jeudi 18 février en matinée. Deuxièmement, Option consommateurs fera entendre M. William Harper à titre de témoin expert sur la question de la répartition des coûts. M. Harper aura besoin de quinze (15) minutes pour sa présentation sommaire. Il est à noter que la traduction simultanée sera requise pour la preuve de M. Harper (elle ne sera pas requise pour la preuve de l'Agence ni celle des autres intervenants). M. Harper, qui se déplacera de Toronto, souhaite être entendu en avant-midi.

Pour les contre-interrogatoires des témoins de l'Agence, nous prévoyons avoir besoin du temps qui suit :

Panel 1 (Principes à la base de la demande et suivi des décisions de la Régie : cinq (5) minutes;

Panel 2 (Revenus requis, programmes et interventions et objectifs annuels d'économie d'énergie : dix (10) à quinze (15) minutes;

Panel 3 (Indicateurs de performance, rentabilité, évaluation des programmes et des interventions : aucune question;

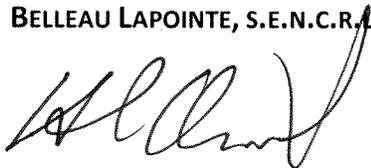
Panel 4 (Répartition des revenus requis par forme d'énergie et impact tarifaires: dix (10) à quinze (15) minutes.

En ce qui a trait aux contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants, nous vous demandons de nous réserver cinq (5) minutes par intervenant le cas échéant.

En terminant, nous prévoyons avoir besoin de trente (30) à quarante-cinq (45) minutes pour la plaidoirie. Pour l'instant, nous ne prévoyons pas soulever de moyens préliminaires à l'audience.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.



Éric David
ED/gs

c.c. Me Michèle Durocher, Agence de l'efficacité énergétique
Les intervenants